

CMC MARKETS UK PLC
et
CMC MARKETS CANADA INC.
Document d'information sur la relation

Mars 2016

Société immatriculée en Angleterre sous le numéro 02448409
Société autorisée et réglementée par la Financial Conduct Authority sous le numéro
d'inscription 173730

Société constituée au Canada sous le numéro 4303075



DOCUMENT D'INFORMATION SUR LA RELATION

CMC MARKETS UK PLC et
CMC MARKETS CANADA INC.

(Mars 2016)

TABLE DES MATIÈRES

1.	Qui sommes-nous?	3
2.	Renseignements importants sur le client	3
3.	Risques associés à la négociation de CFD	4
4.	Conflits d'intérêts.....	4
5.	Structure de frais	5
6.	Production de rapports.....	5
7.	Traitement des plaintes	5
8.	Comment communiquer avec nous.....	5

DOCUMENT D'INFORMATION SUR LA RELATION

CMC MARKETS UK PLC et CMC MARKETS CANADA INC.

Le présent document donne une explication sommaire de certains renseignements importants que contiennent les Conditions générales pour CFD à l'intention de résidents non américains conclues entre vous et CMC Markets UK Plc (« CMC Markets UK ») et CMC Markets Canada Inc. (« CMC Markets Canada »). Dans le présent document, CMC Markets UK et CMC Markets Canada sont appelées ensemble « CMC Markets » ou « nous » et ses formes dérivées.

1. Qui sommes-nous?

CMC Markets Canada est membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) et du Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE). Nous sommes là pour exécuter vos instructions de négociation; nous ne donnons pas de conseils ni ne faisons de recommandations. Vous effectuez toutes les opérations et prenez toutes les décisions de placement. Notre plateforme exécute des instructions de négociation visant une vaste gamme de produits (produits de change, marchandises, actions, indices et valeurs du Trésor) au moyen de contrats sur différence (CFD). Nous offrons des comptes sur marge aux clients de détail.

Tout placement dans des CFD ou d'autres dérivés comporte un niveau de risque élevé pour votre capital. Les cours des CFD peuvent évoluer à votre désavantage très rapidement. Il est possible que vos pertes dépassent le placement initial et que vous soyez tenu de régler des sommes supplémentaires. Ces produits ne conviennent pas à tous les investisseurs. Il vous revient par conséquent de vous assurer de bien évaluer les risques associés à ces produits et d'obtenir un avis indépendant au besoin.

2. Renseignements importants sur le client

La réglementation nous oblige à obtenir et à maintenir de l'information vous concernant en matière de connaissance du client qui est exacte. Nous sommes également tenus de démontrer aux organismes de réglementation desquels nous relevons que le risque élevé que comporte la négociation de CFD convient à votre situation financière, à votre expérience en négociation et à vos connaissances en placement. Pour pouvoir nous acquitter de ces obligations, nous devons obtenir de vous des renseignements, dont notamment les renseignements requis pour:

- vérifier votre identité;
- évaluer votre situation financière (y compris des détails sur votre emploi, votre salaire annuel et votre valeur nette) et vos connaissances et expérience en négociation;
- vérifier si vous êtes un initié ou un actionnaire contrôlant d'une société ouverte ou une personne politiquement vulnérable;
- vérifier, si vous ouvrez un compte d'entreprise, la nature de l'activité, les détails des avoirs et l'identité des personnes physiques qui sont propriétaires (même indirectement) de plus de 10 % des actions de la société ou qui exercent une emprise sur un tel pourcentage;

- confirmer que l'ouverture d'un compte pour CFD vous convient en fonction des renseignements reçus. Pour dissiper toute ambiguïté, en qualité de courtier exécutant, nous ne sommes plus tenus d'évaluer si chaque opération vous convient, et nous ne le faisons pas, une fois que votre compte est ouvert.

S'il devait se produire, n'importe quand à l'avenir, des changements qui pourraient toucher (en particulier) votre revenu, vos objectifs de placement, votre tolérance au risque, votre valeur nette ou vos obligations prévues par la réglementation, veuillez nous en aviser pour que nous puissions nous assurer que l'information vous concernant que nous avons est toujours d'actualité. Dès que CMC Markets Canada apprend qu'un important changement a été apporté à l'information vous concernant en matière de connaissance du client, elle est tenue de démontrer aux organismes de réglementation desquels elle relève que votre compte vous convient toujours compte tenu de l'information révisée. À tout le moins, CMC Markets Canada vous demandera de confirmer une fois par an l'information que vous lui avez fournie. Si vous ne répondez pas à notre demande de confirmation, votre compte peut faire l'objet de restrictions vous empêchant de nouer de nouvelles positions. Vous devriez vous familiariser avec la documentation commerciale pertinente et d'autres documents portant sur vos placements. Une étude minutieuse de l'ensemble de vos documents commerciaux, juridiques ou d'autre nature vous aidera à bien comprendre vos placements. Nos représentants sont formés pour vous offrir le soutien nécessaire pour la gestion de votre compte de placement, mais ne vous donneront aucun conseil en placement. Nous vous invitons, au besoin, de solliciter des conseils indépendants auprès de professionnels disposant des compétences requises.

3. Risques associés à la négociation de CFD

Les CFD que nous offrons peuvent exposer votre capital à un risque élevé dans la mesure où les cours peuvent évoluer rapidement à votre désavantage. Vous pouvez perdre plus que le placement initial et vous pourriez être amené à payer des sommes supplémentaires. Veuillez noter que les risques associés sont d'autant plus élevés que l'effet de levier est important. Vous ne devriez conclure des opérations avec nous que si vous comprenez bien les risques auxquels vous vous exposez. En cas de doute, vous devriez demander un avis professionnel indépendant.

Le présent document ne saurait énumérer ou expliquer l'ensemble des risques et des autres caractéristiques importantes des opérations sur CFD et sur d'autres dérivés. Nous vous invitons à consacrer le temps nécessaire pour lire l'ensemble des renseignements pertinents que nous vous fournissons, notamment notre Avertissement sur les risques, nos Conditions générales pour CFD, notre Synthèse de la politique d'exécution des ordres pour CFD, ainsi que l'information présentée sur notre site Web et notre plateforme. Compte tenu des risques, vous ne devriez négocier des CFD que si vous comprenez la nature de ce produit, les relations contractuelles auxquelles vous prenez part et l'étendue du risque auquel vous vous exposez.

4. Conflits d'intérêts

Il est important que vous compreniez la nature de votre relation avec nous et de nos relations avec d'autres organisations. CMC Markets Canada peut exercer des activités de courtier en placement à l'égard de titres d'émetteurs reliés. CMC Markets Canada est membre du groupe CMC Markets UK. Par conséquent, CMC Markets UK est un « émetteur associé » et un « émetteur relié » à CMC Markets Canada au sens de la législation en valeurs mobilières de chaque province du Canada dans le cadre du placement de CFD.

Si CMC Markets noue de futures relations **d'affaires** qui peuvent être perçues comme compromettant l'indépendance de notre service à la clientèle ou de notre supervision des comptes, les clients seront avisés des détails de l'éventuel conflit **d'intérêts** par courriel et/ou par encart spécial dans leurs relevés mensuels habituels. Si nous avons ouvert votre compte à la suite **d'une** entente **d'indication** de clients, nous vous fournirons l'**information** prescrite par la réglementation concernant la structure de rémunération versée pour l'indication de client.

Il est important que vous examiniez et compreniez notre politique en matière de conflits **d'intérêts**, qui peut être consultée sur le site Web de CMC Markets Canada, avant **d'ouvrir** un compte.

5. Structure de frais

Pour obtenir de l'**information** complète sur notre structure de frais globale actuelle, y compris l'**ensemble** des coûts que vous payez lorsque vous faites, détenez et vendez des placements, veuillez consulter la rubrique sur les frais et charges de notre site Web. Si certains éléments de cette information vous préoccupent, veuillez communiquer avec nous avant **d'ouvrir** votre compte. Nous pourrions ainsi vous aider à mieux comprendre notre structure de frais.

6. Production de rapports

CMC Markets ne transmet pas **d'avis d'exécution** au sens traditionnel du terme. Vous avez accès à un relevé quotidien en ligne associé à votre compte. Ce relevé de compte vous fournit la totalité des renseignements pertinents concernant vos opérations. Vous pouvez également surveiller en temps réel votre activité de négociation, vos soldes de marge et vos positions nouées sur notre plateforme. Nous vous enverrons toujours un avis **d'exécution** pour chaque opération individuelle **d'achat** ou de vente associée à votre compte, dans les deux jours de l'**exécution** de l'**opération**. Les systèmes de CMC Markets produiront également un relevé mensuel pour votre compte. Ce relevé de compte regroupe l'**information** associée à votre compte CMC Markets portant sur le mois civil précédent. À l'**heure** actuelle, CMC Markets ne fournit pas **d'analyse** comparative dans ses rapports sur les comptes. Les analyses comparatives ne sont pas particulièrement pertinentes pour les stratégies de négociation spéculative pouvant être suivies dans la négociation de CFD.

7. Traitement des plaintes

CMC Markets dispose d'un processus de traitement des plaintes détaillé qui est censé assurer une enquête approfondie et objective en cas de différends entre nos clients et nos employés ou la société et un règlement de ces différends dans des délais raisonnables. L'**information** concernant le processus de traitement des plaintes de CMC Markets peut être consultée sur notre site Web. Vous pouvez également communiquer en tout temps avec nous, soit par téléphone soit par courriel, pour passer en revue le processus de traitement des plaintes et les choix qui **s'offrent** à vous.

8. Comment communiquer avec nous

S'il vous faut davantage **d'information** associée à vos placements, à votre compte ou à tout autre sujet de préoccupation lié à votre relation **d'investisseur** avec nous, veuillez communiquer avec notre service à la clientèle au 416-682-5000 ou par courriel à l'**adresse** clientmanagement@cmcmarkets.ca.